



Services à domicile : salariées solidaires

Quatre questions à... Vanessa Philippot-Capitaine, responsable de l'agence Domidom de Caen. Comment avez-vous réagi mardi matin ? L'agence Domidom (46 salariées) est située en centre-ville. J'habite à Epron. Mardi, je me suis levée à 7 h : impossible de sortir. Par précaution, la veille, j'avais imprimé les références des personnes dont on s'occupe : 300 usagers, personnes âgées, handicapées ou ayant un problème de santé. J'avais aussi pris les plannings et coordonnées des salariés. J'ai fait faire un routage du portable d'urgence vers mon téléphone personnel. Quelle organisation a été mise en place ? J'ai appelé les salariées pour savoir si elles pouvaient sortir de chez elles. Six étaient en mesure. Certaines, qui ne travaillaient pas, ont appelé car elles pouvaient. En fonction de leur secteur

d'habitation, je les ai envoyées chez les personnes les plus dépendantes, qui ont besoin d'une aide à la toilette, au lever, au coucher, à la préparation de repas. Des filles ont réussi à accéder, avec des chaînes. Trois voitures sont restées immobilisées sur la route, à Caen. Elles sont rentrées à pied. Et pour les personnes aidées 24 heures sur 24 ? Les salariées se relaient auprès d'elles : normalement, quatre relèves par jour. Là, les personnes de nuit n'ont pas pu partir. Elles ont fait jusqu'à quinze heures, beaucoup plus que permis. Elles ont fait preuve d'une solidarité assez exceptionnelle. J'ai joint les enfants d'une personne âgée de Soliers, qui habitent en Guyane. On ne pouvait faire la relève. Là, la commune a assuré la solidarité. Cela a permis d'éviter une hospitalisation. Quel sentiment,

cet épisode terminé ? On a vécu un très gros stress. Surtout, j'en discutais avec des collègues d'autres entreprises d'aide à domicile : on salue le professionnalisme de nos salariées. On les remercie vraiment pour leur engagement, leur humanité. On leur tire notre chapeau. Virginie JAMIN.